Ami du Clergé du 3 mai 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Jésus le Rédempteur. — D. La Rédemption pour les non catholiques : **XX**. Rédemption et enfer, 129.

Mois de Marie de l'Assomption. — V. En quoi consiste le privilège de l'Assomption, 130. — VI. Eglises et peintures de l'A., 131. — VII. Patronage des villes et des nations, 132. — VIII. Congrégations religieuses, 133. — IX. Le Rosaire, 135. — X. La fête de l'Assomption, 136.

JESUS LE REDEMPTEUR

D. — La Rédemption pour les non catholiques

XX

RÉDEMPTION ET ENFER

Mes frères,

Le poète de la Divine Comédie représente l'enfer comme l'œuvre de la puissance du Père, de la sagesse du Fils et de l'amour du Saint-Esprit. Idée profondément juste, m. f., et qui nous permettra de mieux comprendre comment les damnés ne sont dans leur misérable sort que parce qu'ils ont méprisé la puissance, la sagesse et l'amour divin dans l'œuvre de la rédemption. Et, ajouterons-nous, c'est dans ce mépris même que réside le principe de leur souffrance éternelle.

I

La série de nos instructions a fait éclater à vos yeux cette vérité : l'homme, incapable d'offrir à Dieu une réparation suffisante pour ses fautes, et Dieu, réalisant ce prodige de sa puissance infinie de donner à l'humanité, par le mystère de l'Incarnation, l'Homme-Dieu nécessaire au relèvement des pécheurs. Œuvre de la toute-puissance divine, l'Incarnation est devenue, par son but rédempteur, œuvre de sagesse. Il était souverainement sage, en effet, eu égard à la majesté divine offensée par nos fautes, que la réparation offerte fût digne de Dieu. Pour qu'il en soit ainsi, elle fut offerte au Père par la Sagesse incréée, le Verbe fait chair, devenant par son sacrifice sanglant, « notre sagesse, notre justice, notre sanctification, notre rédemption » (I Cor., I, 30). Mais la Rédemption n'est pas seulement œuvre de puissance et de sagesse dans la justice ; elle est aussi, elle est surtout, œuvre d'amour. Œuvre d'amour du Père, cette conception virginale opérée par le Saint-Esprit ; œuvre d'amour du Fils, cette immolation sur la croix pour nos péchés ; œuvre d'amour enfin, cette sanctification des âmes par les sacrements, cette abondance et surabondance de vie répandue par l'Esprit-Saint dans le cœur des fidèles.

Si des damnés souffrent en enfer, c'est précisément parce qu'ils ont méconnu et méprisé l'œuvre divine de puissance, de sagesse et d'amour. Le Verbe, qui était dès le commencement près de Dieu et qui était Dieu, est venu en ce monde pour éclairer tout homme ; mais le monde qui a été fait par lui ne l'a pas connu ; il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu. Voilà bien, décrite par S. Jean en termes expressifs, l'attitude des impies qui ont vu briller la lumière et lui ont préféré les ténèbres, qui ont connu la vérité et ont professé l'erreur, qui ont méprisé les austérités salutaires de la voie étroite et se sont engagés dans la voie large et facile qui conduit à la perdition. Ne damnons personne; mais, s'il existe des damnés — et il en existe très certainement — disons bien haut que ceux-là seuls le sont qui, délibérément et en connaissance de cause, ont rejeté les avances divines, méprisé la puissance, la sagesse, l'amour d'un Père qui voulait les rendre éternellement heureux et auquel ils ont répondu par le *non serviam* de l'ange déchu.

II

C'est, nous l'avons dit, dans le mépris de la puissance, de la sagesse, de l'amour de Dieu que nous trouvons le principe de la peine éternelle des damnés.

a) Le pécheur, mort dans l'impénitence finale, s'est refusé à accepter, dans une humble obéissance, le joug paternel de la puissance divine. Cette puissance ne saurait perdre ses droits. Sur l'âme réprouvée, elle les exerce en la soumettant pendant l'éternité à l'action crucifiante d'un instrument mystérieux que l'Evangile, faute de mieux, appelle le feu. Et ce feu, au titre d'instrument de la puissance divine, jadis bafouée par le pécheur, reçoit de Dieu la vertu de retenir, de renfermer en lui l'esprit damné, de l'y maintenir enchaîné comme à une barrière infranchissable. Feu mystérieux qui enveloppe ainsi, pénètre et retient soumise à son action irritante les puissances spirituelles elles-mêmes !

b) La sagesse divine, offrant par le mystère de la Rédemption, une réparation surabondante pour les péchés des hommes, a laissé insensible le cœur du réprouvé, mort dans l'impénitence finale. Mais la Sagesse, méprisée ici-bas, prend, si l'on peut dire, sa revanche dans l'au-delà. On se demande parfois le pourquoi de l'éternité de l'enfer. Mais c'est la sagesse divine qui l'exige ! Comment ! Dieu a tout fait pour assurer le bonheur éternel des humains ; il leur a préparé ses grâces ; il les leur a offertes ; il les leur a données ; il leur a envoyé son Fils unique qui s'est sacrifié pour leur rançon ; — et le mépris de toutes ces avances n'aurait qu'un châtiment temporaire ? Mais ce serait insulter la sagesse divine, car, en définitive, ce serait proclamer l'inutilité finale de toutes les marques d'amour prodiguées par Dieu aux hommes : « Supprimez l'enfer éternel, disait ja-

dis éloquemment le P. Monsabré dans la chaire de N.-D., et vous ne comprendrez plus rien à cette grande œuvre d'amour divin qu'on appelle la Rédemption. L'amour divin est sage, ainsi que tous les sentiments qu'il inspire ; or, un Dieu sacrifiant son propre Fils pour nous épargner les châtiments qui, tôt ou tard, doivent se terminer par un éternel bonheur ; des martyrs affrontant les plus affreux tourments pour s'assurer une félicité qui, quoi qu'il arrive, ne peut pas leur manquer ; des apôtres se dévouant jusqu'à la mort pour arracher les peuples à des erreurs et à des vices qui ne les empêcheront pas d'être éternellement heureux ; ce n'est pas de la sagesse, c'est de l'extravagance ! »

c) L'amour méconnu d'un Dieu infiniment bon et miséricordieux est aussi, en enfer, le principe de la peine la plus terrible qu'endurent les réprouvés, la peine du dam. N'oublions pas, en effet, que dans l'autre vie, les âmes séparées de leurs corps se connaissent directement en elles-mêmes par une intuition parfaite. Elles saisissent ainsi d'une manière immédiate et sans erreur possible leurs besoins, leurs aspirations, leur destinée, l'objet vrai de leur béatitude, mais aussi les obstacles qu'elles apportent elles-mêmes à l'assouvissement de leur désir de bonheur et à l'obtention de la vraie félicité. Tout cela est connu et senti d'une manière aussi intime que l'âme est intime à elle-même, puisque c'est par son essence même que l'âme séparée du corps se connaît. D'une part, l'amour naturel de Dieu, auteur et source de tout bien, s'impose à l'élan spontané de l'âme damnée, et cette âme se sentira portée vers Dieu d'une manière irrésistible. Mais, d'autre part, son son obstination libre et volontaire dans le mal, dans l'amour de soi qui, dans une option finale et définitive, a pris la place de l'amour de Dieu, oblige cette âme misérable à se détourner de ce Dieu qui est l'unique source de béatitude vraie et qui seul pourrait satisfaire son désir intense de bonheur. Quelle contradiction entre ces deux amours ! Et, par elle, quel déchirement intime, touchant à leur vitalité essentielle, s'établit chez les réprouvés ! Ils tendent spontanément vers Dieu et, dans l'acte éternel de leur liberté égoïste, ils s'en éloignent ; ils désirent Dieu et ils le repoussent ! C'est là le déchirement le plus atroce qu'on puisse imaginer puisque l'esprit s'y oppose à lui-même dans l'acte qui ferait son bonheur... En vérité, la peine du dam est bien la vengeance de l'amour.

* *

Ne demeurons pas sur ces perspectives désolantes. Si l'enfer est le juste châtiment infligé par la puissance divine méprisée, par la sagesse divine méconnue, par l'amour divin rejeté, nous comprendrons mieux par là que le vrai triomphe de la Rédemption sera dans la glorification de cette puissance, de cette sagesse, de cet amour. Sans doute, les damnés apportent, à leur manière, un tribut réel à cette glorification ; mais c'est au ciel, dans l'assemblée des élus que la gloire des personnes divines apparaîtra dans toute sa splendeur, comme le dernier triomphe du mystère de la Rédemption. Oui, par dessus la victoire du Christ, roi du ciel, de la terre et des enfers, c'est en fin de compte dans la gloire des élus, unis dans une communauté d'amour au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qu'apparaîtra le vrai triomphe, le triomphe final et éternel de Jésus, le Rédempteur.

MOIS DE MARIE DE L'ASSOMPTION

V

En quoi consiste le privilège de l'Assomption

L'Assomption de Marie se présente à nous comme un composé de certitudes et de légendes ; notre foi doit en dégager la vérité catholique de ce qui est imagination ou croyance probable. Mais il faut aller jusqu'au cœur de ce mystère, jusqu'à la réalité exprimée par la définition, jusqu'à ce privilège unique de Marie. Il inclut et l' « incorruption » de son corps virginal et sa « glorification » anticipée.

Portons notre attention successivement sur ce double aspect de l'Assomption.

I. — *L'incorruption du corps de Marie*

A la cérémonie des cendres, le prêtre dit : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

C'est le sort commun de l'humanité, conséquence du péché originel. L'homme avait été créé par Dieu immortel ; immortalité qui était un don absolument gratuit. Le péché nous a dépossédés à jamais de ce don surajouté, et : « comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort..., ainsi la mort a passé dans tous les hommes parce que tous ont péché » (Rom., V, 12).

La mort entraîne la corruption du corps que l'âme ne vivifie plus. Des conditions particulières de terrain ou des embaumements scientifiques — et aussi des miracles de la toute-puissance divine — peuvent préserver pour un temps le corps de cette décomposition. Mais il est voué à retomber en poussière. A ce point, que la résurrection de la chair, dogme de foi, semble impossible à beaucoup d'incroyants. Après des siècles et des siècles que restera-t-il de notre corps ?...

Et pourtant, si extraordinaire que nous paraisse ce prodige, nous y croyons : « Je crois à la résurrection de la chair ». « L'heure vient, a dit N.-S., où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront ma voix. Et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie ; ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de condamnation » (Jo., V, 28 et 29) ; et encore : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour » (Jo., VI, 54) et S. Paul répète avec insistance : « Si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité » (I Cor., XV, 19).

Ainsi, malgré tous les honneurs que l'Eglise rend au corps des défunts, — à cause de cette résurrection promise, — ces corps passent par la décomposition du tombeau.

Le premier aspect de l'Assomption est que le corps virginal de Marie, qui a donné à Jésus sa nature humaine, a été préservé de cette dégradation. Nous en dirons plus tard les hautes convenances; mais nous devons tenir comme de foi que son corps n'est pas retourné à la terre, qu'il n'a pas été confondu avec la poussière que nous foulons aux pieds. Et cela, quoi qu'il en soit de la mort de la Ste Vierge sur laquelle l'Eglise ne s'est pas prononcée, encore que sa pensée courante soit que N.-D. ait passé par la mort comme son divin Fils. Mais, pas plus que Jésus, elle n'aura connu dans le sépulcre l'humiliation commune. Sans pouvoir fixer la durée de son séjour dans le tombeau, la toute-puissance de Dieu l'aura ressuscitée comme auparavant la fille de Jaïre, ou le jeune homme de Naïm, ou Lazare, mais cette fois pour une vie à jamais, celle de la gloire du ciel.

II. — *La glorification de son corps*

C'est à cette glorification, à cette « résurrection de vie », que Marie est promue et sans attendre la résurrection générale.

S. Paul a décrit cette glorification finale de notre corps ; notre corps est confié à la terre comme le blé jeté dans le sillon et qui devient l'épi qui se multiplie au centuple. « Il (notre corps) est semé dans la corruption pour se réveiller incorruptible ; il est semé dans la laideur pour se réveiller dans la beauté et la gloire ; il est semé dans la faiblesse et l'infirmité pour se réveiller dans une vigueur immortelle ; il est semé corps animal et insoumis à l'esprit pour se réveiller spirituel » (I Cor., XV, 42-44).

Le corps glorieux de Marie ne connaîtra plus désormais ni la souffrance ni la mort. Sur la terre, c'est son âme que le glaive des douleurs a transpercée. Mais si elle n'a pas subi, comme Jésus, le martyre du corps, pourtant elle a connu comme lui les fatigues du travail et de l'effort, les larmes, l'inquiétude et l'angoisse. — Son corps glorieux ne connaît plus les entraves et les obstacles de la matière. La Vierge glorieuse se joue des barrières qui nous arrêtent. Elle est là où elle veut et où sa bonté la porte.

Son corps glorieux a des ailes, selon notre façon de parler ; il peut évoluer à son gré à travers les espaces, comme les anges de Dieu. Il est dans la pleine possession de son âme et se transporte où il veut comme notre pensée. Est-ce elle-même en personne ou est-ce seulement une apparition qu'ont vue de leurs yeux la petite Bernadette de Lourdes, et les enfants de Fatima, et tant d'autres voyants ? Il est difficile de le dire ; du moins nous savons qu'elle peut à son gré se rendre présente en personne à qui il lui plaît et si loin que ce soit du ciel, en un point quelconque de notre planète.

Son corps glorieux est « vêtu de soleil ». La gloire de l'âme plongée dans la contemplation de Dieu irradie tout le corps du feu de ses rayons. Le ciel est la patrie de la lumière : « et lux perpetua luceat eis ! »

Et d'abord tous ses sens jouissent ineffablement de contempler, d'entendre, de toucher la splendeur de son Fils, le Christ ressuscité à la droite de son Père, les chants qui montent de la terre pour la bénir de générations en générations.

« ...Nous savons que votre regard, qui maternellement enveloppait l'humble et souffrante humanité de Jésus sur la terre, se rassasie au ciel en voyant l'humanité glorieuse de la Sagesse incréée... Nous avons confiance que votre regard miséricordieux s'abaisse sur nos misères et sur nos angoisses, sur nos luttes et sur nos faiblesses ; que vos lèvres sourient à nos joies et à nos victoires ; que vous entendiez la voix de Jésus vous dire de chacun de nous, comme jadis de son disciple bien-aimé : Voilà votre Fils ! Nous avons la vivifiante certitude que vos yeux, qui ont versé des larmes sur cette terre baignée du sang de Jésus, se tournent encore vers ce pauvre monde en proie aux guerres, aux purifications, à l'oppression des justes et des faibles.

* *

La destinée de Marie s'est ouverte par un miracle unique : son Immaculée Conception ; elle se clot par un miracle unique : sa glorification anticipée.

Il a été donné à des privilégiés de l'entrevoir ; les voyants ont eu, pendant quelques instants, comme une échappée sur le paradis. Et leur aveu est unanime, qu'ils aient vu la Vierge en larmes comme à la Salette ou la Vierge souriante comme à Lourdes ; aucune beauté de la terre n'approchait de sa beauté ; la représentation qu'essayaient d'en faire sur leur inspiration les plus grands artistes leur semblait une laideur. Ils ne vivaient plus que du désir de la revoir...

« Nous croyons enfin que dans la gloire où vous régnez, vêtue de soleil et couronnée d'étoiles, vous êtes après Jésus, la joie et l'allégresse de tous les anges et de tous les saints ; et nous de cette terre où nous passons en pèlerins, réconfortés par la foi en la future résurrection, nous regardons vers vous, notre vie, notre douceur, notre espérance ; attirez-nous par la suavité de votre voix, pour nous montrer un jour, après notre exil, Jésus, le fruit béni de votre sein, ô clémente, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie. »

VI

Eglises et Peintures de l'Assomption

La croyance à l'Assomption « est clairement attestée par d'innombrables églises consacrées à Dieu en l'honneur de la Vierge Marie dans son Assomption ; elle l'est aussi par les images sacrées exposées dans les églises à la vénération des fidèles et représentant aux yeux de tous ce singulier triomphe de la Bienh. Vierge. » Ainsi parle Pie XII.

Nous ne ferons pas la recension de ces églises ni de ces peintures, elles sont « innombrables

Limitons notre enquête à nos cathédrales, à des peintures célèbres souvent reproduites. Elles sont un beau témoignage de la foi constante en l'Assomption de Marie qui, vraiment, n'avait plus besoin que de la ratification de l'autorité infaillible de l'Eglise.

I. — *Notre-Dame de France*

En 1938, au tricentenaire du vœu de Louis XIII consacrant la France à Marie, on vit au Pavillon Marial, à Paris, une grande carte de France dont les lumières indiquaient les principaux sanctuaires de la Vierge chez nous. Ces points lumineux formaient une véritable voie lactée, pourtant la carte n'indiquait que les sanctuaires les plus connus... Parmi eux on compte nombre de nos cathédrales, plus de 30 : Ajaccio, Amiens, Annecy, Arras, Auch, Avignon, Bayeux, Bayonne, Boulogne, Chartres, Coutances, Dax, Digne, Evreux, Gap, Grenoble, Luçon, Marseille, Mende, Montauban, Moulins, Nancy, Orange, Paris, Le Puy, Reims, Rodez, Rouen, Séez, Senlis, Soissons, Strasbourg, Tarbes, Toul, Toulon, Verdun. Comme

l'écrivait Pie XI, en nommant Notre-Dame de l'Assomption, première Patronne de la France : « Les monuments sacrés attestent d'éclatante manière l'antique dévotion du peuple français à l'égard de Marie : trente-quatre cathédrales — aujourd'hui — jouissent du titre de la Mère de Dieu... » Si bien que Michelet pouvait dire que « le Moyen Age est un acte de foi en la Vierge Marie traduit en pierres » ; ailleurs il parle de ces « litanies de la Vierge inscrites en chefs-d'œuvre de pierre au jardin de la France ».

Et cet acte de foi en Marie est, le plus souvent, un acte de foi en son Assomption. C'est sous ce vocable que ces cathédrales sont dédiées à Dieu, c'est son Assomption que magnifie leur portail monumental. Emile Male a pu écrire . « Le XIII[e] siècle s'achève sur le triomphe de Marie. »

A côté des cathédrales, combien d'autres sanctuaires à Marie, d'une égale beauté ou plus fréquentés par les pèlerins, viennent grossir ce témoignage ! Combien de pèlerinages locaux aux chapelles plus humbles, mais à la ferveur aussi grande, attestent avec autant de force la même foi ! Si le bombardement atomique venait à réduire en cendres nos cités, les archéologues du monde nouveau qui chercheraient à s'instruire, dans ces ruines, de nos croyances, inscriraient au premier chef notre foi en l'Assomption de Notre-Dame.

Ce que nous avons dit de la France, « royaume de Marie », se répète dans tous les pays chrétiens. Il s'agit d'une croyance universelle.

II. — *Chefs-d'œuvre de la peinture*

Nous pourrions nous contenter ici d'une monographie, des sculptures de N.-D. de Senlis ou des sculptures de N.-D. de Paris, à multiplier ensuite par mille exemplaires. Mais puisque le Souverain Pontife en appelle à ces « images sacrées exposées dans les églises », nous trouverons un témoignage nouveau dans ces peintures les plus célèbres. Elle est de celle-là la célèbre Assomption du Titien, qu'on a nommé le roi et même le Dieu de l'Ecole de Venise.

Dans sa carrière presque centenaire (1477-1576) — il peignait encore à 97 ans — le Titien a composé de nombreuses Assomption. Mais son chef-d'œuvre est celle de l'église dei Frai, à Venise, dont la reproduction, au moins celle de la Vierge, se retrouve dans beaucoup de nos églises. La Vierge est debout sur les nuages qui lui font pavois. Une guirlande d'angelots l'entoure : les uns soutiennent les nuages, d'autres jouent du tambourin, tout un groupe se la montre avec admiration. Sur terre les apôtres lèvent les bras comme pour la retenir et en haut, le Père éternel descend à sa rencontre.

Mais l'admirable, c'est la Vierge qui monte au ciel. Elle est déjà perdue dans l'extase. Ses yeux, son visage, ses bras levés, tout son être sont tendus vers Dieu et l'on met instinctivement sur ses lèvres la parole du « Magnificat » : « et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo ».

Elle est de celles-là aussi l'Assomption de Murillo, si pure et si lumineuse qu'elle se rapproche de son Immaculée Conception, également très connue. On la dirait inspirée de la vision de l'Apocalypse : « Un grand prodige parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles ». Mais, au-dessous, le tombeau ouvert nous rappelle que c'est bien la Vierge glorieusement élevée au ciel.

Elle est encore de celles-là l'Assomption de Raphaël devant laquelle les pèlerins de l'Année Sainte se sont arrêtés, dans la Pinacothèque du Vatican, comme devant un tableau connu parce qu'il est partout reproduit. Ce qu'a peint Raphaël ce sont plutôt les deux phases extrêmes du mystère : en bas le tombeau vide, entouré par les apôtres, mais où fleurissent des lis et des roses qui rappellent les suaves parfums qui montèrent du sépulcre d'après la « Légende dorée » ; en haut, au-delà de l'azur, la fête du couronnement de la Vierge, de la main de son divin Fils Jésus qu'entourent des anges musiciens.

Et que d'autres artistes, et des plus grands, ont peint aux coupoles des églises ou au-dessus des autels le glorieux mystère de l'Assomption, interprètes de la croyance commune du peuple chrétien de ce mystère de gloire.

* *

Parmi tant d'églises qui témoignent de notre foi en l'Assomption de Notre-Dame, il est un sanctuaire d'un petit village de la Haute Vénétie où il y aura grande fête cette année. A Riese, pays natal de Pie X, une chapelle, la « Madonna delle Cendrolo » est placée sou l'invocation de N.-D. de l'Assomption. Dans sa lumière s'est écoulée l'enfance du petit Sarto, le futur Pie X. Enfant de chœur de Riese, il y conduisait les jeux et la prière de ses petits camarades ; il y fit, à onze ans, sa consécration de premier communiant à la T. S. Vierge. Là, il promit à Marie de répondre à l'appel du bon Dieu : quand il fut question de son entrée au séminaire et que sa mère l'interrogea sur son avenir, il lui déclara qu'il avait fait vœu à la Mère de Dieu de demeurer toujours chaste. Vicaire, curé, évêque, il ne manquait pas de célébrer la messe à la « Madonna delle Cendrolo», et quand il fut pape il voulu restaurer et embellir le sanctuaire et son campanile.

N'est-ce pas comme une récompense du culte que nous lui rendons depuis toujours et comme une confirmation céleste de notre foi, que la Madone de l'Assomption « delle Cendrolo » ait donné à son Eglise un des plus grands et des plus saints papes de tous les temps ?

VII

Patronage des villes et des nations

Une autre manifestation de la croyance à l'Assomption de la Sainte Vierge, c'est que « des villes, des diocèses, des régions furent placées sous la protection et le patronage spéciaux de la Vierge, Mère de Dieu, élevée au ciel ».

Leur énumération aurait l'éloquence des chiffres, mais aussi leur sécheresse. Mieux vaut, ici encore, s'en tenir à un spécimen. Il nous en donnera en réduction ce qui s'est fait en tant de pays du monde.

Il y aura profit spirituel à redire, dans ses grandes lignes, cette dédicace de notre patrie à Notre-Dame de l'Assomption ; cela pourra nous stimuler à donner à nos traditions mariales du 15 août un regain de vie.

L'union de la France et de Marie-Assomption s'est faite historiquement en trois temps : « plébiscitée » d'abord au Moyen Age, « décrétée » ensuite par le vœu de notre roi Louis XIII, « sanctionnée » enfin par décision pontificale de Pie XI.

I. — *Plébiscite populaire*

A quand remonte le vieil adage, tant de fois répété : « Regnum Galliæ, regnum Mariæ ; le royaume de France est le royaume de Marie » ?

C'est dès le début de notre histoire, et à travers tout le Moyen Age que notre religion s'est imprégnée de la douceur et de la pureté du culte de Notre-Dame. L'enseignement de S. Bernard, les « Miracles » de Notre-Dame, la Vierge de Miséricorde, ont enraciné dans les cœurs une confiance sans bornes en Marie. Et, remarquons-le bien, à la façade de ces cathédrales gothiques, au tympan de leur portail central, à la meilleure place, nous retrouvons toujours glorifié le même mystère de l'Assomption : sa résurrection, son envolée au ciel, son couronnement de gloire. Le peuple français honore tous les mystères de Marie, à commencer par la vierge qui devait enfanter. Mais il est manifeste qu'il aime la glorifier surtout dans son Assomption. Le vœu de Louis XIII n'a pas innové, mais consacré une tradition.

A Dieppe, par exemple, la fête se célébrait la veille, le jour et le lendemain de l'Assomption avec une solennité pareille à celle des Litanies de Rome ; et cela datait du XV^e siècle. Ces célèbres fêtes avaient été instituées au lendemain de la brillante délivrance de Dieppe par Louis XI, le 14 août 1443. Pendant ces jours, douze confréries de la Mi-Août déroulaient sous les yeux des spectateurs — une foule incalculable comme celle des pardons bretons — les différentes scènes du mystère de l'Assomption, depuis la mort de Marie jusqu'à son couronnement par Dieu le Père.

II. — *Décret royal*

Le vœu de Louis XIII vint consacrer officiellement cette dévotion populaire à l'Assomption et faire de cette fête une fête nationale.

Vous connaissez les faits. Par piété personnelle et dans le but d'obtenir un dauphin, Louis XIII décide de consacrer sa personne, sa couronne et son royaume à Notre-Dame, par déclaration datée de Saint-Germain-en-Laye, le 10 février 1638. Lui-même en la fête de l'Assomption de cette même année, à Abbeville où il se trouve avec ses troupes, dans l'église des Minimes, fait cette consécration au moment le plus solennel de la messe, à l'élévation de la sainte Hostie. Il a à ses côtés son ministre, le cardinal de Richelieu, et les plus hauts dignitaires de la cour.

Pour perpétuel souvenir de cette consécration officielle, l'édit royal prévoyait et ordonnait un triple mémorial, dont le deuxième surtout concernait l'Assomption : l'institution de la procession annuelle du 15 août dans toute la France, avec participation des autorités religieuses, civiles et militaires.

Cette procession votive a gardé longtemps ce caractère officiel, on peut dire jusqu'à la III^e république, malgré les brèves interruptions des révolutions de 1789 et de 1830. Charles X faisait encore inscrire sur le socle de la statue de Marie, portée en procession à N.-D. de Paris : « A la Vierge-Mère, Charles X, roi très chrétien, imitant a piété de ses ancêtres, voue, dédie et consacre sa personne, son royaume, sa famille et son peuple ; année du jubilé 15 août 1826. » Et Napoléon III lui-même, en termes peut-être plus vagues, mais pourtant intelligibles, saluait dans l'Assomption « l'anniversaire consacré, dans le cœur des populations par les pompes religieuses, les traditions séculaires et le souvenir du plus grand bienfait que la France doive au Premier Consul », c.-à-d. le Concordat conclu le 15 août 1801.

Sans doute aujourd'hui il n'y a plus participation officielle. Mais nos paroisses catholiques continuent à processionner sur les routes ensoleillées, témoignage toujours solennel de notre foi en l'Assomption.

III. — *Lettre pontificale*

Cette dévotion française a reçu, d'ailleurs, consécration plus haute, celle du Souverain Pontife lui-même, par lettre apostolique de Pie XI, la première de son pontificat, le 2 mars 1922, et, depuis, par le bref du même pape (31-5-37) accordant un jubilé à la France à l'occasion du tricentenaire du vœu de Louis XIII : « ...Dans la plénitude de Notre pouvoir apostolique, déclarait le Souverain Pontife, par la force des présentes et à perpétuité, nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie, Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme Patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et ce privilège. »

En nous accordant cette faveur, Pie XI entendait attester notre culte traditionnel à la Vierge de l'Assomption. Il disait « confirmer » ce choix ; il rappelait les fastes de la piété mariale chez nous et tout particulièrement le vœu de Louis XIII ; — il faisait état des supplications ardentes et ferventes que lui ont adressées les cardinaux, archevêques et évêques de France « pour qu'il daignât proclamer Patronne principale de la nation française, la Bienh. Vierge Marie reçue au ciel ». Ainsi, au témoignage du Pape, notre dévotion à l'Assomption, liée à notre histoire, appartenait à notre patrimoine religieux, s'affirmait aussi ardente que par le passé.

Et c'est à ce titre que le choix par la France du patronage de N.-D. de l'Assomption constitue un solide rgument de notre croyance constante de cette glorification de la T. S. Vierge.

* *

Chaque pays s'est associé à la déclaration du dogme de l'Assomption.

Celle de notre pays est trop belle pour ne pas en fixer la mémoire. Les catholiques français avaient offert à Pie XII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une magnifique couronne pour la statue de la Sainte Vierge qui se trouve à l'autel central des Grottes Vaticanes, nouvellement restaurées. Une seconde couronne, destinée à l'Enfant-Jésus que la Vierge tient dans ses bras, avait été donnée.

Or, c'est au lendemain de la promulgation de la définition de l'Assomption, le premier samedi qui la suivit, jour dédié à Marie, que le Saint-Père a voulu procéder personnellement à ce couronnement.

Cérémonie bien française dans ce grand concert catholique en l'honneur de l'Assomption : par la présence de cardinaux, archevêques, évêques de chez nous, de notre ambassadeur près du Vatican..., par le chant devenu populaire du cantique « Chez nous, soyez Reine »..., surtout par l'offrande de ces diadèmes que le Pape mit successivement au front de Jésus et de sa Mère. Que la Vierge de l'Assomption, notre première Patronne, daigne bénir sa nation protégée.

VIII

Congrégations religieuses

Ce ne sont pas seulement les chrétiens qui se sont placés, au cours des siècles, sous l'invocation de l'Assomption, mais encore des religieux et religieuses de différents Ordres. Le Pape a voulu les citer aussi comme témoins de la croyance : « Des Instituts religieux, approuvés par l'Eglise,

furent créés qui portent le nom de ce privilège de Marie. »

Témoins d'importance. Ils ont invoqué la bénédiction de Marie-Assomption ; ils ont pris pour règle de vie les leçons de ce mystère ; ils ont reçu l'approbation de l'Eglise. N'avons-nous pas là ce « singulier accord des évêques et des fidèles » dont parlait la bulle **Ineffabilis Deus**, accord de l'enseignement du magistère ordinaire de l'Eglise et de la foi concordante du peuple chrétien ?

Evoquons ces familles religieuses les plus connues : « Assomptiades, Assomptionnistes, Petites Sœurs de l'Assomption », pour mieux comprendre comment par leur idéal de vie, ils ont porté témoignage en faveur de ce mystère.

I. — *Les Assomptiades*

Les Assomptiades ont été fondées par Eugénie Milleret, devenue en religion Mère Marie-Eugénie de Jésus (1817-1898).

Quand Thureau-Dangin rencontra sa « Vie », il en fut ébloui. « A peine avais-je lu quelques pages que j'étais surpris, saisi, charmé. La fondatrice dont on racontait la vie et dont jusqu'alors j'ignorais même le nom, m'apparaissait une femme absolument supérieure, non seulement par la vertu, mais par l'intelligence... Celle qui accomplit cette œuvre extraordinaire (de la fondation de l' « Assomption »), n'est pas comme Madame de Chantal, une femme de trente-hu ans, ayant déjà fait ses preuves comme chef de famille ; ce n'est pas comme Ste Thérèse, une religieuse presque quinquagénaire, ayant vingt-neu années de cloître ; c'est une jeune fille de ving trois ans, sans expérience de la vie monastique... Il y a là, si je ne me trompe, un fait singulier, dont on trouverait difficilement l'analogue dans l'histoire religieuse. »

Or, en plaçant sous le patronage de l'Assomption, la Congrégation religieuse qu'elle fondait pour l'éducation des jeunes filles, Mère Marie-Eugénie de Jésus, n'entendait pas se mettre simplement sous la protection de la Sainte Vierge. Dans ce mystère de l'Assomption qui avait sa foi, elle voyait tout un idéal de vie religieuse dont elle définissait en ces termes l'esprit et le **but** : « Maria Assumpta est », cette devise sera un drapeau. Honorer la gloire de la Sainte Vierge au jour de son Assomption, ranimera notre courage et nos espérances par ce mystère dont nous sommes participants si nous sommes fidèles, apprendre par son exemple à monter comme elle de vertus en vertus, suivant la mesure des grâces qui nous est donnée, jeter les fondements de notre gloire céleste par l'imitation de cette profonde humilité qui, d'après S. Bernard, l'a seule élevée au trône de l'univers, enfin, travailler nous-mêmes à élever les jeunes filles qui nous sont confiées au-dessus des petitesses, de l'inconstance et des vanités qui se trouvent trop souvent dans notre sexe, voilà notre destinée. »

Etablir un tel programme de vie intérieure et apostolique, cela ne suppose-t-il pas une croyance comme de foi en ce privilège de Notre-Dame ?

II. — *Les Assomptionnistes*

Quelques années plus tard, à Noël 1850, le P. d'Alzon (1810-1880) fondait une Congrégation de religieux sous le vocable de l'Assomption : ces Assomptionnistes, universellement connus.

Le P. d'Alzon avait été intimement mêlé à la fondation de Mère Marie-Eugénie de Jésus. I pouvait lui écrire : « Ne m'avez-vous pas fait le Père de vos filles ? Et en me poussant à l'œuvre que j'essaie, n'avez-vous pas consenti à être la Mère de mes enfants ? » Cette collaboration ne sera pas étrangère au vocable que gardera la famille religieuse du P. d'Alzon.

Le P. d'Alzon était une âme d'apôtre. Il confiait un jour au curé de Beaucaire : « J'ai eu la pensée d'entrer chez les Chartreux. » Sur quoi le bon curé, qui le connaissait bien, de s'écrier : « Vous, chartreux ! Une locomotive dans une cellule ! » Il ne fut point chartreux, mais vicaire général de Nîmes et fondateur d'une nouvelle congrégation. Il la nomma « Assomption » en souvenir du collège de l'Assomption de Nîmes où elle était née et parce qu'il était un grand fervent de la Vierge. Un jour il se rendra ce témoignage : « Je n'aurais jamais cru autant aimer la Sainte Vierge. »

Un moment, il fut question de changer le titre de la congrégation. Mais le 1er chapitre Général confirma le choix initial : « Le nom de l'Assomption porté par le collège avant la naissance de l'œuvre, ainsi que par les religieuses de Mère Marie-Eugénie de Jésus, les interventions de la Sainte Vierge à l'origine de la vocation religieuse du P. d'Alzon et de la fondation de la Congrégation, et sa protection visible sur la maison de Nîmes et sur l'Institut naissant apparaissent comme des indications de la Providence en faveur du Nom porté jusqu'alors. »

D'autres bénédictions allaient récompenser cette fidélité à l'Assomption ; ces multiples rejetons autour de l'arbre qu'il avait planté, les « Oblates de l'Assomption » dues elles aussi au P. d'Alzon et qui secondent les Pères dans leur apostolat ; les « Auxiliaires de l'Assomption », sorte d'Action catholique avant la lettre, qui groupe des laïcs pour collaborer aux œuvres par la prière, l'aumône et l'action... et surtout les « Petites Sœurs de l'Assomption ».

III. — *Les Petites Sœurs de l'Assomption*

On les appelle souvent, avec un accent d'affectueuse reconnaissance, tout simplement : « les petites Sœurs ». Par leur dévouement auprès des malades pauvres à domicile, elles ont conquis les cœurs de ces familles ouvrières souvent hostiles à la religion. Leurs clients forment une paroisse sans frontière où par le Tiers-Ordre, leurs Moniques et leur chapelle elles continuent d'entretenir la vie chrétienne.

Les Petites Sœurs de l'Assomption sont l'œuvre d'un fils spirituel du P. d'Alzon, le P. Pernet (1824-1899), un modèle de piété et d'humilité. Un saint ! comme le P. d'Alzon, comme Mère Marie-Eugénie de Jésus : leur cause de béatification est en cours. De telles âmes ajoutent un poids nouveau au témoignage de la chrétienté en la croyance à l'Assomption : celui de leur sainteté.

Cette humilité que les Petites Sœurs admiraient en leur Père fut rudement mise à l'épreuve par la popularité de sa fondation à laquelle son nom se trouvait attaché. Tout d'abord, il avait donné à ses Filles le nom officiel de « Garde-malades des pauvres ». Mais le peuple se débarrasse vite de ce qui est officiel pour se créer un mot plus familier à son goût et il nommait ses garde-malades les « Pernettes ».

Aussi, décide-t-il au jour de l'Assomption 1867, d'appeler ses religieuses les « Petites Sœurs de l'Assomption ». Ce titre exprimait « en un saisissant et juste contraste, cette humilité où il les voulait voir, comme éteintes aux yeux du monde, et ce gouffre de la lumière de Dieu où monte la Vierge et où elles devaient conduire les pauvres âmes. » Cet idéal de vie religieuse, pour elles et pour leurs malades, rejoignait celui de Mère

Marie-Eugénie de Jésus, qui, pour ses religieuses, voulait « jeter les fondements de la gloire céleste par l'imitation de cette profonde humilité, qui, au dire de S. Bernard, a seule élevé Marie au trône de l'univers ».

N'y aurait-il parmi les nombreux Instituts religieux, signe éclatant de la fécondité de l'Eglise, que ces trois familles assomptionnistes, elles suffiraient à témoigner au nom de la terre qu'elles représentent et au nom du ciel qui les a bénies, en faveur de l'Assomption de Notre-Dame.

* *

Signe admirable de la ferveur de notre culte de Notre-Dame dans l'Eglise catholique, il n'y a pas seulement dans cette Eglise une Compagnie de Marie, des Marianites, des Marianistes, des Oblats de Marie. On peut se demander s'il y a mystère ou vocable de la Sainte Vierge qui n'ait sa cour : religieux ou religieuses qui ont choisi d'honorer ce mystère ou ce vocable, de se placer sous son patronage, de se sanctifier par sa grâce et par ses enseignements.

La canonisation de Ste Jeanne de France a révélé à beaucoup l'Ordre de l'Annonciade,ou de l'Annonciation ; bien des villes ont leur monastère Sainte-Marie de la Visitation ; on ne compte plus les religieuses de l'Immaculée Conception... Marie-Assomption eut également ses demoiselles d'honneur et ses chevaliers ; et avant la définition dogmatique prononcée par le Souverain Pontife. Ils seront maintenant plus que jamais ses hérauts. Mais ils ont été d'abord ses témoins.

IX

Le Rosaire

Nous sommes habitués aux plus grands éloges du Rosaire. Nous avons entendu la Sainte Vierge décliner son nom à Fatima : « Je suis Notre-Dame du Rosaire ». Pourtant c'est avec une joie nouvelle que nous avons salué sa promotion, par Pie XII, à la dignité de témoin de la croyance à l'Assomption. « On ne doit pas, non plus, passer sous silence que dans le rosaire marial, dont le Siège apostolique recommande tant la récitation, est proposé un mystère ayant trait, comme chacun sait, à l'Assomption au ciel de la Bienh. Vierge. » On ne pouvait moins attendre du Pape qui a inauguré la récitation du chapelet à la radio, comme pour présider à la prière en famille de toute l'Eglise.

Considérons le « témoignage », un « haut témoignage », que le Rosaire apporte de la croyance chrétienne en l'Assomption.

I. — *Un témoignage*

A quelle époque remonte la pratique du Rosaire ? Les historiens hésitent. L'usage de ce qu'on pourrait appeler les « compte-prières » fut de tous les temps ; on le trouve signalé chez les Cénobites. Au Moyen Age, on invente, pour les fidèles et pour les Frères convers, incapables les uns et les autres de retenir par cœur et d'abord d'apprendre les cinquante psaumes du psautier, de les remplacer par des prières plus courtes et connues de tous, le « Notre Père » et le « Je vous salue Marie ». C'est l'origine du mot « Patenôtre ». Et on les divisa pour la commodité de la récitation d'abord en trois sections égales de cinquante, qu'on subdivisa par la suite en décades ou dizaines.

Le chapelet était inventé. On avait même l'embryon du Rosaire, c.-à-d. le rosaire sans la méditation. En souvenir de son origine de suppléance au psautier, on l'appelait le « psautier de Marie » ; on dit aujourd'hui le « bréviaire de ceux qui ne sont pas prêtres ». Pour rompre la monotonie et favoriser la ferveur de ce psautier, l'idée vint de greffer sur cette récitation la méditation de quinze mystères ou épisodes de la vie de Jésus et de Marie, un pour chaque dizaine, et de les répartir en trois séries de cinq mystères : joyeux, douloureux et glorieux. Le rosaire définitif était né.

Or, au rang de ces mystères prenait place l'Assomption de Notre-Dame. Toute une partie de la vie de N.-S., sa vie publique, était passée sous silence, encore qu'elle y soit contenue en germe, puisque N.-S. a commencé par pratiquer ce qu'il a enseigné. Mais dans la suite des mystères glorieux, l'Assomption était énoncée, affirmée, méditée à la suite des mystères glorieux de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte. Et elle s'y trouve toujours, depuis l'origine, en quelque sorte sur un pied d'égalité. La piété ne distinguait pas le degré de certitude accordée à ces différents mystères. Pour elle, pratiquement, l'Assomption de Notre-Dame était aussi digne de foi que l'Ascension.

Bien plus, la méditation est encore retenue plus longuement sur l'Assomption de Marie que sur l'Ascension, car la quinzième est dédiée au Couronnement de gloire de Marie dans le ciel. Et bien que nous puissions distinguer, le couronnement de gloire n'est qu'un aspect de l'Assomption, son achèvement dans le ciel.

Ainsi pendant des siècles, des millions de chrétiens — car le rosaire est une prière universelle — et dans tous les pays du monde, ont salué et honoré l'Assomption de la T. S. Vierge à l'égal de l'Ascension de N.-S., comme un mystère dont il ne venait à l'idée de personne de douter. N'est-ce pas là un témoignage et probant de la pensée unanime de la catholicité sur l'Assomption ? Le rosaire aura été aussi la grande prière à laquelle nous devons, parmi les causes invisibles, la définition dogmatique de l'Assomption : c'est par le rosaire que tant d'âmes l'ont demandée à Dieu dans leurs prières. Mais il aura été d'abord cela : le signe et le témoin de la croyance du peuple chrétien en l'Assomption de Notre-Dame.

Et quel témoin !

II. — *Un haut témoignage*

Sans doute le rosaire n'est pas une prière « liturgique », et une prière populaire n'a pas la même autorité qu'un texte officiel de l'Eglise. « A toute prière extra-liturgique manquera toujours... la garantie supérieure d'avoir été choisie par elle et pour elle. »

Mais le rosaire n'est pas non plus une de ces prières comme on en rencontre quelquefois devant certaines statues ; il n'est pas seulement une prière adoptée à cause de sa note sensible, comme l'émouvante prière de l'abbé Perreyve : « O Vierge sainte, au milieu de vos jours glorieux... » ; il est autre chose même que la prière embrasée d'un saint dans laquelle passe la flamme de son amour. Le rosaire c'est la prière « dont le Siège apostolique recommande tant la récitation », comme tient à le souligner Pie XII. Cette insistante recommandation par l'Eglise confère au rosaire une autorité comparable à celle des textes liturgiques. Nous sommes là en face d'une prière que l'Eglise a non seulement autorisée, encouragée, enrichie de quelques indulgences, mais en présence d'une prière que constamment et solennellement elle n'a